

Le CORPS de SAPEURS-POMPIERS de SOSPEL



Capitaine Alain BERTOLO

Janvier 2013

Grâce à sa position stratégique sur la route du sel vers le Piémont, la superbe cité de SOSPELLO fut, à l'aube du XIII^{ème} siècle, la seconde ville du comté de Nice totalisant jusqu'à 6000 âmes.

Provençale, son importance en avait déjà fait, en 1258, le siège de la viguerie de « Vintimille-Val-Lantosque » avant son passage à la Savoie en 1388.

Le rayonnement de cette ville, siège secondaire de l'Evêque de Vintimille, en ces premières années de 1700 est extraordinaire : 4 confréries, 4 couvents avec un collège pour les écoles, un collège d'avocats, un de notaires, 40 docteurs, un juge ordinaire, un préfet qui jugeait en seconde instance et surtout « l'Accademia degli Occupati ». Académie d'érudits du Comté qui regroupe en 1718 jusqu'à 40 dignitaires : nobles, magistrats, bourgeois, membres du Clergé dont certains académiciens viennent de Turin, Rome, Naples, Palerme, ainsi que quelques Français comme le recteur de l'université de Valence, l'inquisiteur général d'Avignon, le Président au Parlement de Provence à Aix.



Source : Base hélicoptères Sécurité civile Michel Fourcoux

Occupée par les troupes révolutionnaires du Général D'ANSELME entrées dans le Comté en 1792, puis intégrée à l'arrondissement français de MONACO, SOSPELLO retrouve la Maison de SAVOIE en 1814.

C'est au moment du rattachement à la France de 1860 que SOSPELLO devient SOSPEL.

Le patrimoine culturel, religieux, architectural et militaire de cette ville mérite un détour certain.

1797, un avis au public daté du 20 germinal an V fait mention d'incendie :

« Tous les habitants de cette commune qui par cause de la guerre ont été privés de leurs revenus, soit en totalité, soit en partie.

Que leurs propriétés ont été ruinées par la dépopulation, le pillage, et l'incendie, sont invités de présenter, dans les quinze jours après la publication du présent avis, à l'administration municipale de cette commune un mémoire expositif de l'état de sa propriété avant la guerre, et de son état actuel »

Puis, le 14 octobre 1810, un rapport de Monsieur le Maire adressé à Monsieur le Baron Marc GRATET de DUBOUCHAGE, Préfet, met en lumière l'organisation de lutte contre le feu.

Il est loisible d'y lire : *« Nous, étant accourus au tocsin annonçant que le feu avait pris en quelque quartier de la ville et instruits que le feu par un malheureux accident était mis aux maisons de Joseph Pignon et Nicolas Pellegrin de cette ville ».*

n° 269
1797
Monsieur le Préfet
10266
15

Sojula le 19. Oct. 1810

Maire de la Ville de Sojula

Or Monsieur Dubouchage Baron de l'Empire, Préfet du département des Alpes Maritimes

Je m'empressé de vous transmettre, Monsieur le Préfet, l'état des réparations indispensables et urgentes pour recouvrer la maison incendiée des nommés Pignon Joseph, et Pellegrin Nicolas de cette ville, que j'ai fait dresser par un juré de l'art.

Certain, le plus à plaindre pour son indigence et pour la nombreuse famille de cinq enfants, tous en bas âge, c'est le dit Pignon qui n'a aussi qu'un, comme j'ai eu l'honneur de vous exposer par ma précédente. Le feu partit dans sa plus grande partie, qu'il avait fait remiser sur ces montagnes, ainsi qu'on peut s'en convaincre.

Source : A.D.A.M.

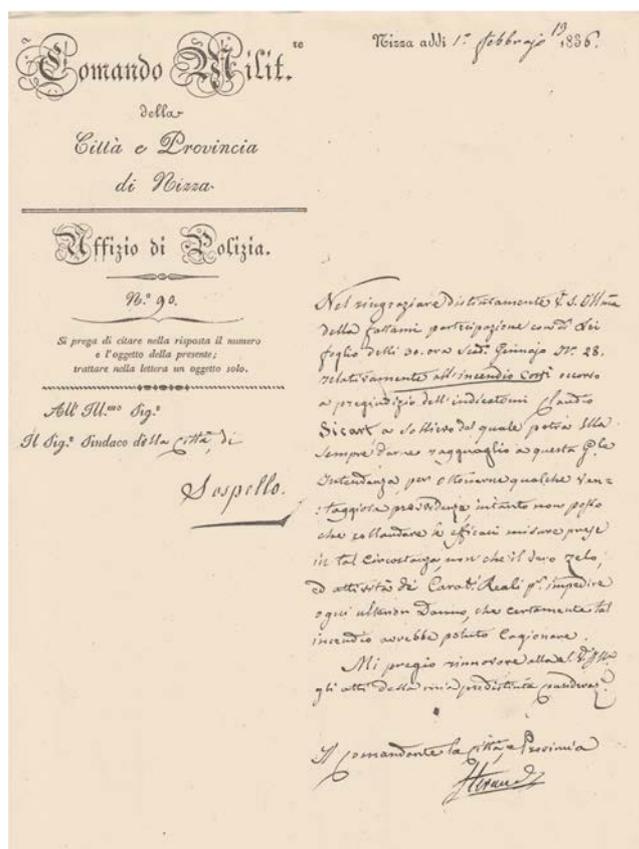
Dans la suite du courrier, Monsieur le Maire expose les deux heures de lutte pour juguler l'incendie, l'évaluation des dégâts et surtout la précarité dans laquelle se trouvent plongées ces deux familles et leurs huit enfants.

Cinq jours plus tard, ce sont les divers états de réparations à effectuer que Monsieur le Maire adresse au Préfet.

Monsieur le Préfet DUBOUCHAGE souligne que ce feu de toiture avait pour origine un stockage de paille et bois, il précise concernant les aides *« Vous sollicitez en faveur de l'un et de l'autre, l'appui du gouvernement pour les aider de son secours dans cette malheureuse circonstance. Je seconderai avec plaisir vos intentions bienfaisantes aussitôt que vous aurez fait les formalités nécessaires pour constater la valeur des dommages soufferts par ces deux propriétaires. »*

Puis exprime la qualité de la lutte «*Je vois avec satisfaction que la gendarmerie, les gens de l'art ou en général vos administrés ayant concouru par leur zèle, à rendre efficaces les soins (...) pour prévenir de plus grand malheur.* »

Et rappelle, en conclusion «*Je ne laisserai pas ignorer à l'autorité supérieure cette conduite louable mais là même de l'informer de la véritable cause, quoique fortuite, qui a causé l'incendie. Je ne doute pas que votre sage prévoyance ne vous aye porté à voir là une imprudence quelconque ou même contravention aux lois de police qui prévoient les précautions à suivre pour prévenir les dangers du feu.(...) Vous rappellerez à vos administrés la stricte application de ces lois et vous ferez même au besoin un article additionnel à votre arrêté de Règlement de police pour votre commune et vous prescrirez, sous mon approbation, les mesures que vous aurez jugées propres à prévenir d'un danger d'une si haute importance* »



L'administration Sarde est, elle aussi, riche en écrits :

Lettre pour prévenir les incendies de bois et forêts en septembre 1824.

Secours alloués par l'intendant général de NIZZA le 3 mars 1825.

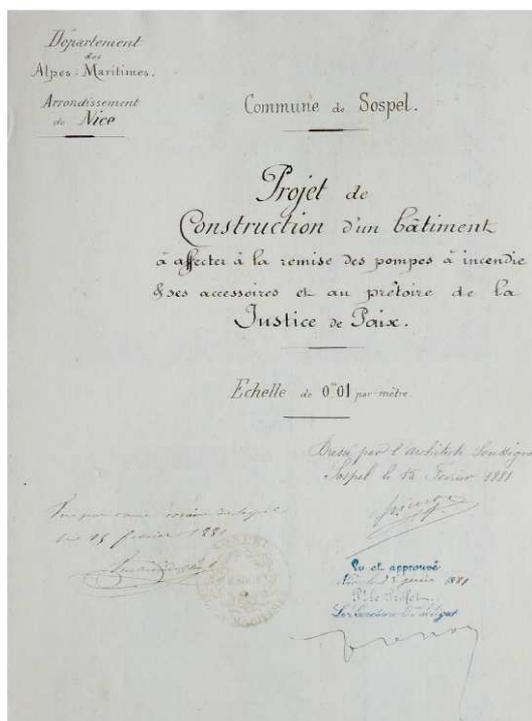
Enquête sur l'incendie de la propriété Sicard en février 1836 (*ci-contre*).

Circulaire sur les secours pour inondations du 29 décembre 1857.

Source : A.D.A.M.

PREMIERES TENTATIVES :

En date du 21 février 1881, le registre des délibérations du conseil municipal de Sospel nous précise «*Le conseil s'étant proposé de faire achat de deux pompes à incendie aussitôt que la commune pourra avoir le local nécessaire pour les remiser. (...) A délibéré à l'unanimité de prier Monsieur le Préfet pour qu'il veuille bien accorder l'autorisation pour la formation d'une compagnie de sapeurs-pompiers dans cette commune. Les hommes qui pourraient être au nombre de cinquante seront appelés à former ce corps seront recrutés au moyen d'engagements volontaires et de préférence parmi ceux qui auront satisfait à la loi militaire et anciens soldats.* »



La préfecture enregistre le 5 avril 1881 le « *Devis estimatif pour la construction d'un bâtiment à affecter à la remise des pompes à incendie et ses accessoires et au prétoire de la justice de paix* ».

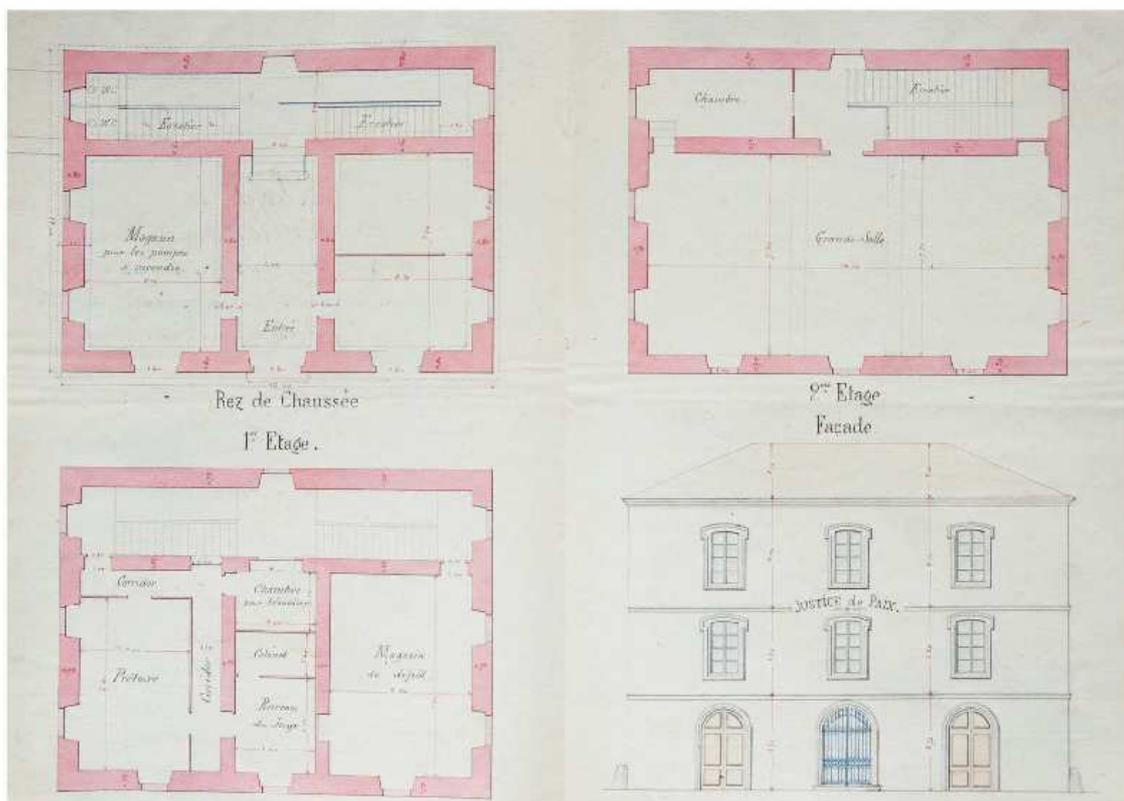
Le plan joint à la demande décrit cette bâtisse à deux étages « *place st Pierre à droite de la route départementale n°4* ».

Source : A.D.A.M.

Et le détail des matériaux utilisés mérite d'être livré :

« *carrelage en briques hexagones de Marseille pour entrée et paliers des escaliers, marches en ardoises de 0,03m d'épaisseur mises en plan, pavage en petites pierres pour le magasin des pompes, pavage en briques carrées pour le poste ou logement de gardien, plafond en briques creuses formant voûte entre poutres en fer, toiture en tuiles plates, 18 persiennes et deux portes d'entrée*

Montant estimé : 25.500 francs... »



Le procès-verbal d'adjudication du 18 juillet 1881 voit l'attribution du chantier à Monsieur DONATO Marc Aurèle, « *maître maçon, domicilié à Sospel* » qui emporte le marché sur ses trois autres concurrents par la simple phrase qui concluait sa soumission écrite « *M'engage à exécuter les dits travaux moyennant un rabais de « catorze » francs et cinquante-cinq centimes pour cent* ». (Sic).

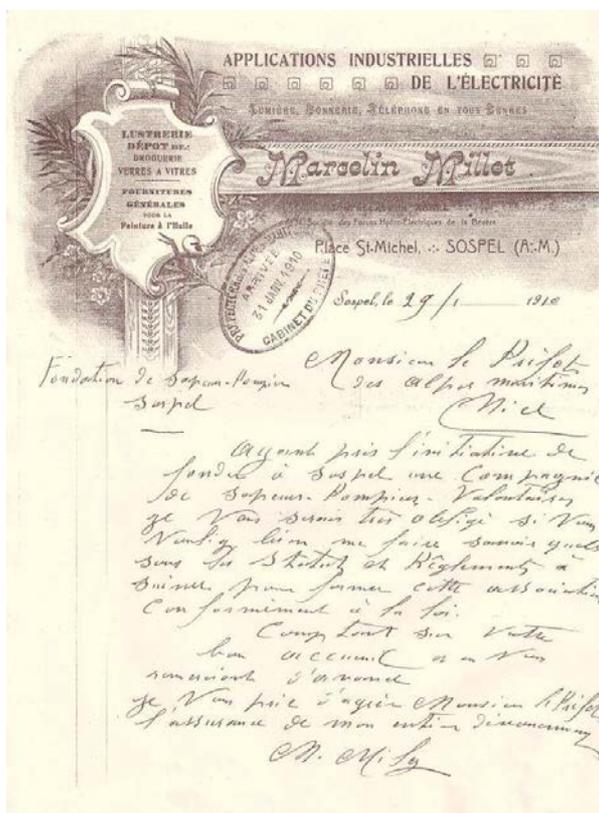
Le Bâtiment est bien construit mais il semble qu'il ne remplit jamais ses initiales vocations : Dans un courrier, reçu en Préfecture le 22 novembre 1886, monsieur le Maire de SOSPEL précise « *Monsieur le Juge de paix de Sospel n'a jamais voulu occuper la maison bâtie par Monsieur Vachieri pour des motifs qu'il a expliqué au même Monsieur Vachieri. La remise pour les pompes a été tout à fait inutile. Les fonds ont manqués quand il s'est agi d'acheter les pompes.* »

29 janvier 1910,

Monsieur Marcellin MILLET, commerçant à SOSPEL, s'adresse à Monsieur le Préfet.

Monsieur MILLET exprime son initiative de fonder une compagnie de pompiers volontaires dans la commune.

Il est difficile de retrouver trace de l'existence de cette compagnie dans les années qui suivent.



20 septembre 1919,

Un rapport de trois pages, dressé par l'Inspecteur adjoint des Eaux et Forêts permet un regard sur le feu de forêts et les moyens de lutte en ce début de XXème siècle.

« *Le procédé le plus employé dans la commune pour combattre les incendies consiste à battre les buissons et herbes enflammés avec des perches. Lorsque la sécheresse est très grande et que l'incendie se propage surtout par la couche d'humus répandue sur le sol, on isole l'incendie à l'aide de pistes parfaitement débarrassées des herbes, aiguilles de pins et autres matières combustibles. Pour cette dernière opération, il serait utile que la Mairie soit pourvue de quelques sapes et quelques râtaux en fer* ».

La création du corps de sapeurs-pompiers

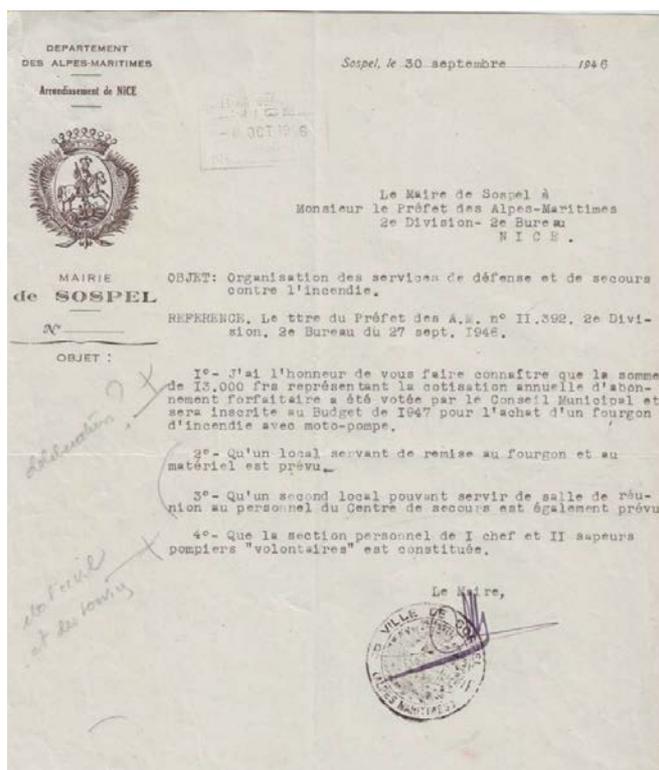
Le 21 décembre 1946, lors de la réunion du Conseil municipal, Monsieur le Maire, Vincent COMITI, donne lecture de la circulaire préfectorale du 12 juillet 1946 sur l'organisation départementale des services de défense et de secours contre l'incendie qui désigne la commune de SOSPEL comme siège d'un centre de secours.

Le Conseil vote à l'unanimité le crédit nécessaire ainsi que les mesures qui accompagnent la demande de création du Corps : 12 volontaires commandés par un gradé et deux locaux, l'un pour remiser le matériel, l'autre pour permettre l'instruction des futurs pompiers.

La décision est adressée à Monsieur le Préfet, le 30 septembre 1946, puis Monsieur Amédée MOLINARI, désigné pour diriger le futur Centre de secours, se rend en stage d'instruction à NICE du 18 au 23 août 1947.

Le 22 septembre 1947, paraît l'arrêté de création du Corps de Sapeurs-pompiers volontaires de SOSPEL.

Source : S.D.I.S. 06.



Recrutés à compter du 26 février 1948, 11 hommes viennent former l'équipe de l'Adjudant-Chef Amédée MOLINARI : René MICHAUD-FIDEY en qualité de conducteur mécanicien et les sapeurs Robert ADDA, Lucien AGNETTI, Pierre BRIACCA, Joseph CONTES, Paul PATRI, Louis PRADAS, Charles RAIBAUT, Henri RAIBAUT, Jean ROSCIAN, François SARAMITO.

Les premiers matériels de lutte contre l'incendie et de secours à victime, issus des stocks de la Défense passive arrivent à SOSPEL le 22 juillet 1948 puis la sirène destinée à l'alerte des pompiers est ramenée par le Chef de Corps le 5 août 1948.

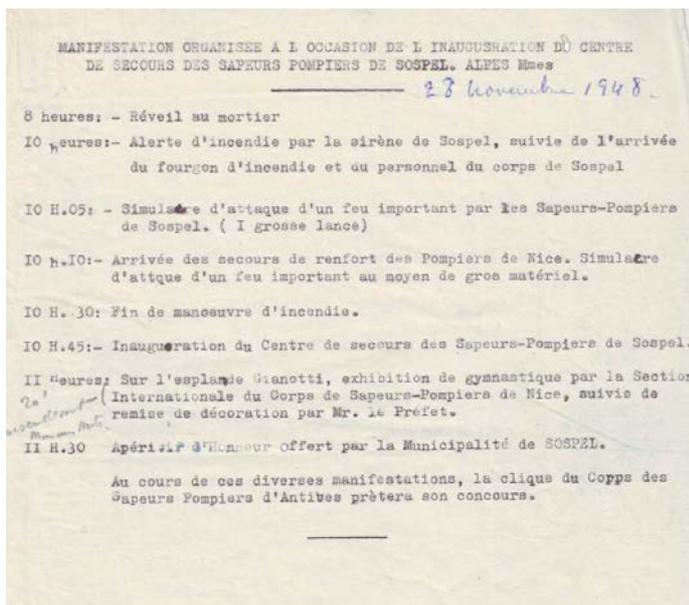
Enfin, livré début novembre, le Fourgon d'incendie normalisé LAFFLY BSS 163, avec ses douze places assises et immatriculé 460 R 6 est officiellement réceptionné le 27 novembre 1948.

Le premier Centre de secours rural intercommunal

Premier des centres de secours ruraux à fonctionner, le Corps de SOSPEL est solennellement inauguré le dimanche 28 novembre 1948. La cérémonie revêt un caractère particulier, car sur la proposition du Lieutenant-Colonel BRUNETON, Monsieur le Préfet décide de rendre à SOSPEL, un hommage appuyé au Commandant André POULLAN, Inspecteur honoraire des services d'incendie et de secours en le décorant à l'issue de l'inauguration de la médaille d'or des Sapeurs-pompiers.

La manifestation prévoit deux manœuvres de lutte contre l'incendie, l'inauguration du centre de secours, une démonstration de gymnastique par la section de pompiers de NICE, et une remise de décoration, le tout, rythmé par la clique des Sapeurs-pompiers d'ANTIBES.

Source : S.D.I.S. 06



L'équipe fonctionne bien, nos Sapeurs-pompiers posent, fièrement, en 1949 devant le Fourgon d'incendie LAFFLY qui porte le numéro de macaron...3...



Source : Collection Roger Pasquier

Le 1^{er} mai 1950, l'Adjudant-Chef Lucien AGNETTI, remplace l'Adjudant-Chef MOLINARI.

Agé de 37 ans, le nouveau chef de centre est artisan plombier.



Incendie en ville !



Source : Mme. Maryse Pineau

Grosse frayeur pour nos Sapeurs-pompiers, le 24 novembre 1950, l'ancienne chapelle qui sert d'entrepôt de bois de la Mairie, place Saint François, s'embrase.

L'édifice est contigu au local qui sert de garage pour le Fourgon d'Incendie.

Nos pompiers sortent rapidement le véhicule puis attaquent le sinistre avec deux lances. Le feu, détecté à 8 h.20 est éteint à midi.

Il s'en est fallu de peu que « le centre de secours » ne disparaisse... Le Maire, souligne, en fin du Rapport Général d'Incendie *Grâce au centre de Sospel et à la célérité des Sapeurs-pompiers, un vrai désastre put être évité* ».



Le second véhicule de lutte contre l'incendie affecté au centre de SOSPEL arrive le 19 octobre 1951.

Immatriculé 202 AN 06 et portant le numéro d'inventaire 32, il s'agit d'un DODGE 4 x 4 muni d'une citerne d'eau de 600 litres avec groupe motopompe.

Source : S.P. Biot



Le 1^{er} juillet 1953, l'adjudant Henri RAIBAUT prend le commandement du Corps, suite à la démission de l'Adjudant-Chef AGNETTI.

Le nouveau chef est confronté à une problématique qui gêne le fonctionnement optimal du Corps : l'absence de caserne véritable. Nos sapeurs-pompiers vont migrer de nombreuses fois durant une vingtaine d'années.

Le matériel quitte le hangar jouxtant la chapelle de la place Saint François pour s'installer dans une dépendance de l'hôpital, puis en 1960, se retrouve « provisoirement » installé dans les anciennes écuries de la caserne « Salel » avec une autorisation d'occupation à titre précaire donnée par le Génie militaire.

Le Conseil municipal de SOSPEL présidé par Monsieur TARDIVO approuve le 12 mai 1962, le projet présenté par Monsieur CHEYRE, architecte qui propose l'aménagement d'un terrain municipal qui jouxte la caserne « Mireur ».

Il est vrai que les conditions de remisage du matériel sont effectivement catastrophiques et le bilan de la visite technique d'inspection des centres de secours du département menée en janvier 1962 conduit Monsieur le Préfet Pierre-Jean MOATTI à adresser un courrier à Monsieur le Maire le 22 mai 1962 :

« Installé dans un local froid, dont les murs sont percés et les carreaux cassés, ce poste d'incendie, situé à 300 mètres du centre de l'agglomération, est infesté de rats qui détériorent les sièges et l'intérieur des carrosseries des véhicules. Il importe de remédier de toute urgence à cette déplorable situation. (...) D'ores et déjà, je vous informe que le fourgon bloc-ambulance, dont votre commune doit être dotée dans les semaines à venir, sera mis à la disposition des sapeurs-pompiers de votre centre de secours qu'au moment où des dispositions seront prises pour en assurer le correct logement et l'entretien rationnel. »



Monsieur TARDIVO, propose le 24 juillet que le futur véhicule soit installé dans un garage situé à proximité de l'hôpital, et le 23 août 1962 la « camionnette bloc ambulance » n° 94 arrive à SOSPEL à la grande satisfaction des Sapeurs-pompiers et de leur médecin, le docteur Fernand CAUMES, nommé Médecin-Lieutenant du Corps de SOSPEL par arrêté préfectoral du 20 avril 1962.



Nouveau changement de chef de centre, le 1^{er} janvier 1964, l'Adjudant/Chef Michel ALBERT, employé municipal au service des eaux de SOSPEL remplace l'Adjudant/Chef RAIBAUT, démissionnaire.

Le remisage du matériel reste un problème préoccupant... A l'exception de l'ambulance qui bénéficie d'un garage abrité, les autres véhicules sont stationnés en plein air sur la place de l'église...

Comme l'avait sollicité le Maire, les travaux d'aménagement d'un local pour le poste d'incendie bénéficient le 23 mai 1964, d'une subvention de la commission départementale d'un montant de 30.532 francs.

23 avril 1965, Roger PASQUIER, jeune boucher de 22 ans, s'engage comme sapeur volontaire à SOSPEL.



7 avril 1967, le camion-citerne moyen pour feu de forêt n° 126, immatriculé 203 KE 06, rejoint SOSPEL.

De marque RENAULT il emporte une citerne d'eau de 600 litres et vient remplacer le Fourgon d'Incendie LAFFLY, réformé fin juin 1964.

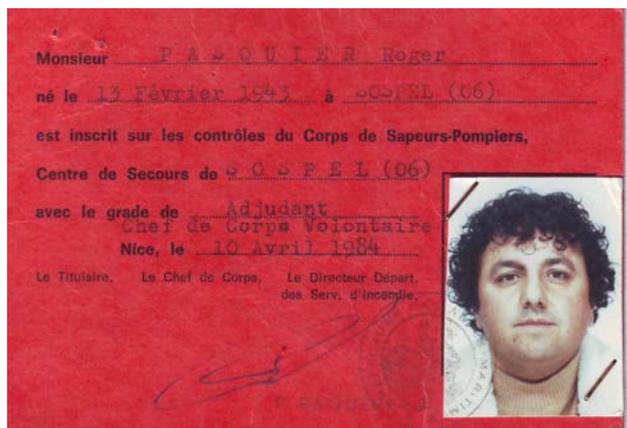
Source : A.D.A.M.

Puis, en 1970, ce sont la voiture de liaison CITROEN MEHARI n° 201 et le G.M.C. Camion-citerne lourd pour feu de forêts n° 180 qui viennent compléter l'armement du centre de secours dont l'effectif, porté à 20 sapeurs-pompiers le 5 janvier 1972, voit la nomination de l'Adjudant/Chef ALBERT au grade de Sous-Lieutenant le 1^{er} janvier 1973 puis de Lieutenant le 1^{er} avril 1979.



Source : Collection Roger Pasquier

1^{er} novembre 1981, l'Adjudant Roger PASQUIER prend le commandement du corps.



Nommé Adjudant/chef le 1^{er} mai 1984, Sous/lieutenant le 1^{er} novembre 1991, Lieutenant le 13 décembre 1999 puis Capitaine le 1^{er} juin 2004, Roger PASQUIER dirige un centre où l'évolution et la modernisation du matériel se poursuivent efficacement.

En 1996, le rapport d'inspection, montre la présence de 8 véhicules : 3 engins de lutte contre les feux de forêts, 1 camion-citerne de grande capacité, 2 véhicules de secours aux asphyxiés et blessés, 1 camionnette et une voiture de liaison tout terrain.

1996, voit aussi, sous l'impulsion du service formation départemental, de nombreux stages se dérouler au centre de SOSPEL : recyclage secourisme, initiation feux de forêts, sessions de secours routier, et les locaux séculaires de la caserne retrouvent une vocation, remplie au lendemain du second conflit mondial, celui de « salle d'école ».



Source : Sapeurs-pompiers Sospel

Ces infrastructures composées de deux bâtiments de l'ancienne caserne militaire MIREUR seront utilisées « en l'état » jusqu'en 2004. Seule une dalle formant la couverture des garages pour les engins est rajoutée.

Petite visite guidée de ce centre de secours au début du XXIème siècle... où les façades, portent encore des impacts de balles, dramatiques stigmates, synonymes de la violence des combats de la seconde guerre mondiale



Source : Sapeurs-pompiers Sospel

Le standard, les vestiaires, la réserve à matériel situés dans l'ancienne infirmerie de garnison montrent l'austérité des lieux.



Source : Sapeurs-pompiers Sospel

Le rez-de-chaussée du bâtiment principal comporte la « salle commune » tour à tour : lieu d'enseignement, de réunion, de repos et la cuisine chère au Capitaine PASQUIER.

L'ensemble du premier étage est réservé à une autre activité... L'aide humanitaire.



Source : Sapeurs-pompiers Sospel

Ici sont, patiemment, triés, conditionnés et rangés : vêtements, jouets, objets de première nécessité, qui, dans le cadre d'une association humanitaire regroupant des sapeurs-pompiers de GRASSE, MENTON, SOSPEL, sont acheminés et distribués, bien loin, à chaque fois que Dame nature ou la folie des hommes provoquent misère et désespoir.



L'exemplaire assistance déployée lors du tremblement de terre en Italie à l'automne 1997 vaut à Monsieur PASQUIER comme à ses camarades, un témoignage de satisfaction du Ministre Italien de l'Intérieur.

Source : S.D.I.S. 06

Nouveau projet

Initiée par la commune à partir de 1999, une étude relative à la construction d'un nouveau centre de secours voit l'Architecte des bâtiments de France refuser l'autorisation de démolir les installations existantes.

A la suite de la convention de transfert au Service départemental d'incendie. du Centre de secours de SOSPEL en date du 26 novembre 2000, un nouveau dossier incluant la réhabilitation des anciens locaux est instruit.

Le recueil des actes administratifs en date du 3 mai 2002 recèle le rapport 02-12 du 22 mars 2002. Cette délibération nous précise que la maîtrise d'ouvrage est confiée à la commune de SOSPEL et que le projet est subventionné en totalité par notre Conseil général.

Durant l'année 2003, pour permettre la réalisation des travaux, nos pompiers migrent temporairement dans des installations situées Bld. de la 1^{ère} D.F.L.



Source : Sapeurs-pompiers Sospel

Vendredi 6 Février 2004, Le Capitaine Roger PASQUIER à la tête de ses hommes, et devant une foule nombreuse, accueille les Autorités civile, religieuses et militaires conduites par notre Chef de Corps, le Colonel BAUTHEAC.

Monsieur ESTROSI, Député, président du Conseil Général, Monsieur LORENZI, Maire, Conseiller Général, Monsieur MORANI, Conseiller Général, Monsieur BALARELLO, Sénateur, Monsieur GUIBAL, Député, Monsieur AISSOU, Sous-Préfet inaugurent les installations du nouveau centre de secours.

Sospel

De nouvelles installations pour le centre de secours

L'inauguration officielle s'est déroulée hier matin en présence de MM. Christian Estrosi, président du conseil général ; Abdel Aïssou, sous-préfet, et de nombreuses personnalités

Les nouvelles installations du centre d'incendie et de secours ont été inaugurées hier matin. Ce centre a en priorité un rayonnement correspondant au canton de Sospel, mais il est placé sous la responsabilité du groupement Est dirigé par le commandant Frédéric Castagnola, et peut avoir des missions départementales. Il est commandé par le lieutenant Roger Pasquier et compte 40 pompiers volontaires.

MM. Christian Estrosi, président du conseil général, député des Alpes-Maritimes ; Jean-Mario Lorenzi, conseiller général et maire de Sospel, et Roger Pasquier ont dévoilé la plaque inaugurale et coupé le ruban tricolore, en prélude à la bénédiction des lieux par l'archiprêtre Nalino.

Puis les honneurs furent rendus dans la cour de la nouvelle caserne, et une délégation importante des pompiers de tout le département fut passée en revue.

M. Lorenzi fit l'historique de ce centre créé en 1947 et rendit hommage à tous ceux qui ont participé à son action et à son développement.

M. Abdel Aïssou, sous-préfet en charge de l'Est du département ; le colonel Patrick Bauteac, directeur du SDIS ; le lieutenant Pasquier ; le D^r Pierre Guy Morani, président du conseil

d'administration du SDIS, et M. Jean-Claude Guibal, député-maire de Menton, président de la CARF, ont salué cette réalisation.

Pour conclure, M. Christian Estrosi insista sur les relations constructives qui unissent le SDIS et le conseil général, relations qui sont à la base d'un partenariat efficace privilégiant une présence territoriale de proximité des services d'incendie et de

secours. 46 millions d'euros seront ainsi investis cette année, contre 33 en 2002.

également marqué cette inauguration, nous y reviendrons en détail.

Une remise de décorations a

J.-P. DOMEREGO

Source : Nice-Matin du 7 février 2004



Source : Sapeurs-pompiers Sospel

Cette inauguration est, pour le Capitaine PASQUIER fidèle à ses traditions, l'occasion de réunir les « anciens » pour une photo de « famille ».



Source : Nice-Matin du 21 février 2004

11 février 2005

Décoré, sur le front des troupes, par le chef du corps départemental, de la Médaille d'Argent avec rosette pour services exceptionnels, le Capitaine Roger PASQUIER, homme peu ordinaire, prend sa retraite...



Source : Sapeurs-pompiers Sospel



Source : Sapeurs-pompiers Sospel

Tour à tour, notre Directeur, le Colonel BAUTHEAC, puis Monsieur LORENZI, Maire, Conseiller général, soulignent l'ambiance paternellement insufflée par ce chef et ses nombreux engagements : logistique des sapeurs-pompiers, aide humanitaire.

Le Capitaine PASQUIER reçoit des mains de Monsieur LORENZI, la médaille de la ville de SOSPEL puis remet son commandement à l'Adjudant KLETKE.

Sospel

Emouvante passation au centre de secours

Après 40 ans de service, le capitaine Roger Pasquier a transmis ses pouvoirs à l'adjudant Henri Kletke

QUAND Roger entendra désormais la sirène, sans revêtir son uniforme, sans se précipiter avec ses camarades en intervention, il aura certainement un pincement au cœur.

C'est dans les magnifiques locaux du centre d'incendie et de secours, inauguré il y a à peine un an, que Roger Pasquier, estimé dans le village et la région, a passé le commandement du centre à l'adjudant Henri Kletke.

Le colonel Patrick Bauthéac directeur départemental du Service départemental d'incendie et de secours lui a remis une médaille, au nom du ministre de l'Intérieur. Roger Pasquier, que chacun appelle au village par son prénom, est boucher de profession. C'est un 23 avril 1965 qu'il est entré comme 2^e classe au centre de secours, comme sapeur-pompier volontaire. Son premier grade de caporal remonte au 1^{er} janvier 1971. Dix ans plus tard, il passait adjudant et prenait le commandement du centre.

En juin 2004, nouvelle promotion, capitaine. Et une participation active avec la municipalité et les autorités départementales à la restructuration du nouveau centre.

Le commandant Castagnola et le colonel Bauthéac n'ont pas tari d'éloges sur ses qualités humaines et professionnelles.

Un centre forgé à la camaraderie

Le centre de Sospel, de par sa position géographique et la dynamique imprimée par « Roger », est le premier centre de sapeurs-pompiers volontaires à l'est du département.

Un vrai challenge pour Henri Kletke, marié, père de 2 enfants, agent hospitalier, qui prend la succession. Il s'est engagé comme pompier volontaire le 13 novembre 1987. Il était depuis dix ans adjoint au centre.

Roger Pasquier très ému, a remercié toute son équipe et sa hiérarchie. Le maire et conseiller général, Jean-Mario Lorenzi, a eu cette belle conclusion : « Ce centre et la qualité des hommes qui le composent, ont été forgés à la manière : camaraderie, amitié et famille. Je tiens à te manifester la reconnaissance et l'estime de la municipalité et du conseil général pour les services rendus à la collectivité pendant tant d'années. »

Roger Pasquier a reçu la médaille d'honneur de la ville de Sospel.

J.-P. DOMEREGO

Les personnalités
J.M. Lorenzi maire de Sospel, conseiller général, représentant le président du conseil général Christian Estrosi ; M. Martin du DIDPC représentant le préfet Pierre Breuil ; M. Tomatis représentant le sous préfet de Nice Montagne ; le colonel Patrick Bauthéac directeur départemental du SDIS ; Thierry Garzio directeur de cabinet ; le commandant Castagnola chef du groupement Est ; le capitaine Allavena, P. Casari, conseiller général et maire de Roquebrune-Cap-Martin ; M. Viale, conseiller général, maire de Beausoleil ; Alain Blanc, maire de Moulinet ; M. Duchassin maire de Castillon ; Mme Layat maire de Castellier ; M. Pibou président de l'ADCOFF 06, représentant le maire de Pégomas ; le chef d'escadron Cantournet ; l'adjudant chef Siragusano ; le chef Decampa, le docteur Bessy, médecin commandant des sapeurs-pompiers ; le docteur Ferrero ; Jean Saramito, 1^{er} adjoint au maire de Sospel et tous les adjoints et conseiller municipaux, Munnereil directeur de l'hôpital St Eloi, archiprêtre Nalino, tous les gradés des différents centres de secours des AM, etc.

Beaucoup d'émotion pour le départ de Roger Pasquier. (Photo Domerego)

Source : Nice-Matin



Agé de 45 ans, l'Adjudant Henri KLETKE est nommé chef du centre de SOSPEL le 12 février 2005 puis promu Lieutenant le 1^{er} juin 2005.

Solidement impliqué dans le « groupement EST » du Corps départemental des Sapeurs-pompiers des Alpes -maritimes, le centre de SOSPEL participe, à de nombreuses missions : gardes au tunnel routier de Tende, colonnes interdépartementales comme pour les incendies de CORSE durant l'été 2005, et renforcement opérationnel du Centre de MENTON.

Les interventions, formations, gardes se succèdent pour les personnels du centre.



*Accident sur la
pénétrante Menton-Sospel
(2009)*

Source : Sapeurs-pompiers Sospel

*Incendie de bâtiment à
Sospel (2010)*



Source : Sapeurs-pompiers Sospel

510 interventions en 2012 pour les 52 Sapeurs-pompiers de SOSPEL...



Source : Sapeurs-pompiers Sospel

Et bien sûr, une longue, longue histoire...

1881...la commune envisage de construire un « magasin à pompe à incendie »...
1948... Premier des centres de secours ruraux maralpins à fonctionner...
2002... L'un des plus délabrés casernements de notre département...
2004... Un centre neuf qui sait conjuguer patrimoine architectural et modernité.

Alors à SOSPEL, regardez la Mairie... puis retournez au plan de 1881... Vous y trouverez quelques historiques similitudes...



Source : Mme. Maryse Pineau

Le Capitaine Roger PASQUIER

Ce travail de recherche se veut mon hommage à un Chef de centre peu ordinaire qui, devant une foule nombreuse, fit valoir ses droits à retraite le 11 février 2005 au terme de 40 ans au service des autres.

Entré, sapeur volontaire à Sospel le 23 avril 1965, l'Adjudant PASQUIER prit les fonctions de Chef de Corps en 1981 et comment ne pas souligner cette ambiance familiale, insufflée par le Chef qui promettait à tour de bras « des pastissons » sans heureusement trop en donner...

Comment passer sous silence son autre engagement, l'aide humanitaire : récolte de jouets, vêtements, denrées, que les épouses triaient patiemment à l'étage de cette antique caserne, bâtiment militaire des années 1900 désaffecté depuis bien longtemps, et qui étaient offerts et livrés loin, loin, juste en échange d'un sourire : Vaison, Nîmes, Roumanie, Maroc, Pologne, le coeur de l'Italie. Que de voyages pour « ce sacré Monsieur » bien trop humble pour afficher les diplômes et médailles.

Et puis, quel pompier harassé, les soirs de grandes manœuvres, pourrait oublier l'arôme sans pareil des « pâtes daube » du Capitaine Roger PASQUIER.



Le Capitaine PASQUIER nous a quittés le 29 janvier 2013.

Alain BERTOLO

Avec mon incommensurable respect, mon Capitaine !

Remerciements

- Mesdames :
Valérie AMRANI, Viviane AUGIER, Delphine BARON-BERTOLO, Maryse PINEAU,
Stéphanie URBAN-CALVI.
- Messieurs :
Alain BOTTARO, Conservateur en charge des relations avec le public, Archives
départementales des Alpes-maritimes, le Lieutenant Henri KLETKE et les
Sapeurs-pompiers de Sospel, Thierry ROY, Christophe VIALE.



Toute utilisation ou reproduction est soumise à l'accord préalable de l'auteur